



## Avis du conseil scientifique

N°CS/PN/2026/009

**Nom du projet :** Projet de recherche REVHisit - Rôle des eaux de nuages et de la végétation dans la recharge hydrologique d'un bassin versant volcanique tropical (Rivière des Pluies) par une approche Isotopique Intégrée  
intégré à l'Observatoire des Zones Critiques de La Réunion (OZC-R)  
**Numéro de dossier :** SPPN/2026/083  
**Pétitionnaire :** Manuëlla DELALANDE –LE-MOUELLIC, Université de La Réunion - LGSR  
**Localisation du projet :** Bassin versant de la Rivière des Pluies.

### **Le Conseil scientifique de l'établissement public du Parc national de La Réunion,**

**Vu** le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 331 4 et R. 331-32 ;  
**Vu** le décret n° 2007-296 du 5 mars 2007, créant le Parc national de La Réunion ;  
**Vu** le décret n° 2014-49 du 21 janvier 2014, approuvant la charte du Parc national de La Réunion fixant les modalités d'application de la réglementation en cœur (MARCœur), notamment ses MARCœurs 2 ;  
**Vu** l'arrêté n°2020-458/SG/DRECV du 17 mars 2020 portant renouvellement du conseil scientifique du Parc national de La Réunion ;  
**Vu** l'arrêté préfectoral n°2223 du 19 octobre 2023 modifiant l'arrêté n°2020-458/SG/DRECV du 17 mars 2020 portant renouvellement du conseil scientifique du Parc national de La Réunion ;  
**Vu** le règlement intérieur du Conseil scientifique ;

**Considérant** la demande de Manuëlla DELALANDE –LE-MOUELLIC réceptionnée le 24 Février 2026 et relative au dossier n° SPPN/2026/083 ;  
**Considérant** la situation géographique du projet en cœur de parc national ;  
**Considérant** que ce projet nécessite des prélèvements d'espèces indigènes en cœur du Parc national de La Réunion ;  
**Considérant** la nécessité d'encadrer les projets scientifiques pour garantir leur concours ou leur compatibilité avec les objectifs de protection des patrimoines du cœur et garantir la conservation du caractère de celui-ci ;  
**Considérant** en conséquence, que le présent projet doit faire l'objet d'une autorisation du Parc national de La Réunion ;

## DECIDE

### Article 1 :

Concernant le projet de recherche REVHisit - Rôle des eaux de nuages et de la végétation dans la recharge hydrologique d'un bassin versant volcanique tropical (Rivière des Pluies) par une approche Isotopique Intégrée, le conseil scientifique du Parc national de La Réunion émet les réserves et les recommandations suivantes :

#### Aucune réserve

#### Recommandation

Les dispositifs nécessaires à cette recherche (filet à nuage, station météo,...) peuvent surprendre les utilisateurs (chasseurs, randonneurs,...) des milieux concernés. Il est suggéré qu'une information succincte explique la raison de ces installations temporaires.

### Article 2 :

Selon les prescriptions établies par les services du Parc national et sous réserve de la mise en œuvre des réserves et recommandations énoncées à l'article 1, l'avis est **favorable**.

À Piton Saint Leu, le 14 mars 2026

Le Président du Conseil scientifique



Gérard Collin